

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 de CARCA'VELO

1) FONCTIONNEMENT INTERNE

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois depuis la dernière AG du 19/11/2023. Les comptes rendus sont envoyés aux adhérents avec la lettre d'infos mensuelles.

Une lettres d'infos mensuelle (sauf été) est envoyée à partir de la messagerie de Carca'Vélo.

Le site Internet est fonctionnel ; il est quasiment un centre de ressources : statuts, actions menées, mémoire au TA, balades, etc...

Sur les réseaux sociaux Facebook est utilisé : page Facebook et groupe « Ca roule à Carcassonne »

En interne, sur Whatsapp un groupe adhérent existe ainsi qu'un groupe CA

La fiche « comment fonctionne Carca'Vélo » résume notre fonctionnement

Nous avons terminé l'année 2023-2024 avec 112 adhérent(e)s.

Local : malgré nos démarches auprès des bailleurs sociaux que sont Alogea et Habitat Audois, nous avons échoué à trouver un local qui puisse nous servir à la fois de point de rencontre et d'atelier.

Nous sommes une association d'Intérêt Général depuis le 4 octobre. Donc nous pouvons émettre des reçus fiscal permettant une déduction des impôts sur le revenu.

2) ACTIONS MENEES

Plutôt qu'une chronologie, voici par thème les actions menées

2-1) LA GARE SNCF

Rassemblement en janvier 2024 pour un Parking sécurisé en gare SNCF.

Suite à ce rassemblement et à une lettre recommandée, la SNCF nous a « promis » la mise en place des 30 places sécurisées prévus par la loi d'ici la fin de l'année 2024.

Rassemblement , peut être à refaire peut être en 2025 ?

Concernant la gare SNCF, le sujet du Pole Multimodal et d'une maison du vélo liée reste un sujet que nous ne perdons pas de vue même si l'absence de synergie entre Agglo et Commune explique en grande partie la lenteur de ce dossier.

2-2) CONTENTIEUX AVEC LA MAIRIE DE CARCASSONNE

Deux mémoires ont été déposés au Tribunal Administratif :

- Demande de mise à disposition du Plan de Circulation après saisine de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs
- Demande rue Dujardin Beaumetz de cheminements piétons conformes à la réglementation accessibilité

Et nous avons saisi le Délégué départemental du Défenseur des Droits afin que la Mairie fonctionne conformément à ses devoirs (tous les arrêtés municipaux ne sont pas publiés, notamment ceux concernant la voirie).

2-3) RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

-lettre au président de l'association des maires en mars 2024 signée par les 3 associations FUB de l'Aude et AF3V haute vallée rappelant que la mise à 30 km/h n'était pas un aménagement cyclable et que des aménagements récents de commune (Capendu, Villalier) n'étaient pas conforme au L228-2 du Code de l'Environnement. Pas de courrier de réponse, malgré notre disponibilité à le rencontrer.

-lettre à la mairie de Carcassonne sur la réglementation stationnement vélo en cas de réaménagement d'un parking desservant un équipement public (en l'occurrence la cité des sports).

2-4) CONTRIBUTIONS

Selon les opportunités et nos disponibilités, nous intervenons de différentes manières contributives dans la mesure où cela rejoint nos propres valeurs.

Avec Carcassonne Agglo, dans le cadre de la politique de la ville, en soutien aux Petits Débrouillards et la Roue qui Tourne avec 4 ateliers entretien/réparations/remise en selle qui ont lieu dans les 4 quartiers prioritaires de la ville. Les Petits Débrouillards et la Roue qui Tourne font de la prestation de service rémunérée, Carca'Vélo intervient bénévolement en soutien.

Avec le Service des Sports de la Ville de Carcassonne, pour la fête du vélo le 4 mai, dans le cadre de leur fête du vélo annuelle, nous avons tenu un stand (sécurité, réparation) et organisé une balade de Chénier à Herminis (pour laquelle, nous avons été aux limites physiques d'encadrement vu le succès de la balade).

A la Marche des Fiertés , le vélo cargo portant la sono a été prêté par un adhérent de Carca'Vélo ; et bien entendu les valeurs d'inclusions du Collectif des Fiertés recourent les nôtres.

Au tour Alternatiba, avec tenue d'un stand à Limoux au village des Alternatives et participation à la Véloration.

Avec l'Association Prévention Routière : nous avons des intérêts communs au regard de la sécurité routière et des risques pris par certains cyclistes. Nous avons tenu un stand dans le cadre de la finale du Challenge Départemental Vélo des CM2 en Juin, et avons accompagné, sur le sujet vélo leur stand « lumière et vision » le 06 novembre.

Avec le magasin Biocoop Tournesol, tenue d'un stand en octobre dans le cadre de leur 30ème anniversaire.

Hommage à Paul : nous avons organisé à Carcassonne, un des 300 rassemblements ayant eu lieu en France et nous avons relayé la campagne « stop à la violence motorisée ».

2-5) CONCERTATION AVEC LES COLLECTIVITES

Avec la mairie : zéro concertation ; nous sommes obligés de rétablir via les réseaux sociaux et la presse, la réalité de ce qui est fait (ou pas fait) par la mairie en matière de cheminements piétons et cyclables. Et comme dit précédemment, nous avons pris le chemin du Tribunal Administratif. Notons toutefois que la mairie nous met à disposition l'ODEUM ainsi qu'un stand lors de la journée des associations. Nous avons également écrit à l'Office de Tourisme au sujet du panneau aberrant

présent en gare SNCF et qui invite les cyclistes à emprunter la rue Tomey en arrivant au bas des escaliers de la Cathédrale St Michel pour atteindre la Cité.

Avec Carcassonne Agglo : le 1^{er} Comité des Partenaires, instance consultative obligatoire des Autorités Organisatrices des Mobilités (AOM) a eu lieu au printemps ; lors de cette instance, nous avons demandé que le Programme Global de Déplacement conçu en 2019 face l'objet d'une évaluation à mi-parcours, et que le schéma cyclable élaboré en 2023 soit rendu public.

Avec le Conseil Départemental :

- **voie verte Pennautier Zone de Félines :** nous avons à la fois exprimé des propositions (ex : la relier à la Véloroute V80 au niveau de l'épanchoir de Foucaud, faire une concertation rapide avec Leclerc, l'Agglo, la Ville) afin que cela ne reste pas inachevé (et donc dénigré), et des remarques (chicane non conforme).

-élaboration du schéma des mobilités et du schéma cyclable

Nous avons participé activement (présence à tous les comités techniques et tous les comités de pilotage) auxquels on a été invité ; à noter le très bon travail d'analyse et de proposition du Cabinet BL (travaux disponibles sur notre site Internet), nous attendons que ces 2 schémas soient désormais rendus publics et soient mis en œuvre concrètement .

Avec le Conseil Régional

Le Conseil Régional est Autorité Organisatrice de la Mobilité Régionale, et coordonne les AOM au travers notamment de Bassins de Mobilités également dotés d'un Comité des Partenaires, dont une première réunion de mise en place a eu lieu en avril. Le bassin de mobilité regroupe Carcassonne Agglo et les communautés de communes de Limoux, Haute Vallée de l'Aude, Castelnaudary, Montagne noire. A noter que le Conseil Régional, a bien mis en évidence, les possibilités de report modal vers les transports en commun et le vélo pour les communes périphériques de Carcassonne avec les cas extrêmes de Villemoustaussou et de Palaja.

	Nombre d'actifs travaillant dans la commune de résidence en 2020 (en %)	Mode de déplacement principal (mobilité D/T) des habitants en 2020 (en %)
Carcassonne	82,6%	74,7% VL
Castelnaudary	64,3%	63,3%VL
Limoux	67,1%	79,3% VL
Trèbes	31%	87%VL
Villemoustaussou	18%	91,3% VL
Bram	36,6%	80,4%VL
Quillan	70,3%	70,5% VL
Palaja	13,%	92% VL
Conques-sur-Orbiel	23,4%	86,2% VL

Bilan global de ces concertations : force est de constater qu'il y a peu de concrétisation en terme d'aménagements opérationnels à l'échelle du Carcassonnais, mais on peut espérer avoir semé des graines pour l'avenir...

Notons que la voie verte Villegailhenc, Villemoustaussou, Carcassonne a obtenu un financement de la région et que nous espérons avoir en 2025 enfin une réalisation concrète (au moins jusqu'au rond point de Bezons.....)

3) RELATIONS ASSOCIATIONS SOEURS/ COLLECTIF REGIONAL/ FUB

Au niveau national, la FUB : nous étions présent au congrès et à l'AG 2024 de Grenoble ; la représentation nationale qu'effectue la FUB est essentielle, ainsi que son animation et son soutien aux associations adhérentes et aux collectifs régionaux.

Au niveau régional, le COLLECTIF REGIONAL OCCITANIE : Celui ci a continué à se structurer, et a depuis Octobre, un salarié (Mehdi).

Au niveau départemental, avec la naissance d'EcoBram , nous sommes désormais 4 associations adhérentes à la FUB auxquelles il faut rajouter AF3V haute vallée ; nous n'avons pas vraiment réussi à établir à ce jour une coordination départementale ; notons que nous avons émis en commun, une lettre à l'adresse du Président de l'Association des Maires, et dans le cadre de mai à Vélo, nous nous sommes coordonnés pour les balades avec la Roue qui Tourne.

PERSPECTIVES 2025

1) Budget participatif 2025 du Conseil Départemental : En 2023, notre projet de Vélo Cargo pour atelier mobile de réparation n'a pas été retenu. D'ici fin décembre, on peut émettre une « idée », pour un projet à déposer début 2025.

2) Le 4ème Baromètre des villes cyclables : 172 réponses au 3ème baromètre 2021, et un maire qui a estimé, au vu des résultats (déplorables) que ceux et celles qui avaient répondu n'étaient que les râleurs (et qu'ils coûtaient chers.....)

Ce Baromètre 2025 sera mis en ligne à partir de fin janvier et tout le printemps.

L'enjeu sera d'amplifier le nombre de réponses, et de valoriser le résultat dans le cadre des prochaines élections municipales.

Pour Carcassonne, ce n'est pas tant le résultat brut qui sera intéressant à analyser, car depuis le 3ème baromètre, aucun aménagement n'a eu lieu, que la comparaison avec des villes moyennes comme Albi.

3) Mai à Vélo 2025 : l'Agglo est motivé pour développer des actions (ateliers, balades) dans ce cadre ; nous avons participé à une première réunion préparatoire.

4) Municipales 2026 : nous avons des propositions et nous nous devons de les porter dans le débat. Nous avons rencontré un des candidats potentiels (F Mourad, actuellement conseiller départemental).

Nous proposons de faire, en interne, un groupe de travail/d'échange spécifique afin de finaliser et hiérarchiser nos propositions en matière de gestion apaisé de l'espace public et de développement des mobilités actives.